



# Analyse VOX Novembre 2025

Complément d'enquête et analyse  
à propos de la votation populaire suisse du 30 novembre 2025

## Équipe du projet

**Lukas Golder:** Co-directeur

**Tobias Keller:** Directeur de projet et Membre du Comité de Direction

**Corina Schena:** Directrice de projet

**Sara Rellstab:** Data Scientist

**Ina Gutjahr:** Stagiaire Data Science

**Margret Tschanz:** Collaboratrice de projet / Administration

**Roland Rey:** Collaborateur de projet / Administration

# Table des matières

<b>1</b>	<b>LES CONSTATS FONDAMENTAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>LA PARTICIPATION .....</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>LA FORMATION DE L'OPINION .....</b>	<b>12</b>
3.1	L'importance des projets .....	12
3.2	Les difficultés de compréhension et le moment de la décision.....	12
3.3	L'acquisition d'information .....	13
<b>4</b>	<b>INITIATIVE SERVICE CITOYEN.....</b>	<b>16</b>
4.1	La situation de départ, le projet et les recommandations .....	16
4.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux.....	17
4.3	Les motifs.....	21
4.4	La résonance des arguments de la votation.....	23
<b>5</b>	<b>INITIATIVE POUR L'AVENIR.....</b>	<b>26</b>
5.1	La situation de départ, le projet et les recommandations .....	26
5.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux.....	27
5.3	Les motifs.....	31
5.4	La résonance des arguments de la votation.....	33
<b>6</b>	<b>ANNEXE .....</b>	<b>36</b>
6.1	Rapport technique .....	36
6.2	A propos de l'étude .....	40
6.3	L'équipe de gfs.bern .....	42

## 1 Les constats fondamentaux

*Le 30 novembre 2025, l'électorat suisse a rejeté à une nette majorité les deux initiatives populaires soumises aux votations. Aussi bien l'initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) » que l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) » n'ont rencontré aucune majorité. L'Initiative service citoyen a subi une défaite particulièrement marquée. Avec seulement 15,9 % de Oui, elle figure parmi les initiatives les moins approuvées depuis l'introduction du droit de vote des femmes. Elle n'a recueilli de majorité dans aucun Canton ni aucune commune. En outre, l'Initiative service citoyen a été perçue par les titulaires du droit de vote comme revêtant une importance très inférieure à la moyenne. Des incertitudes sur la question de la parité ainsi que des craintes étendues quant aux coûts ont amplifié le refus. Malgré le soutien reçu de certains acteurs issus de différents partis, l'approbation est, dans l'ensemble, restée très faible. L'Initiative pour l'avenir a elle aussi nettement échoué avec l'obtention de 21,7 % de Oui. Le projet relatif à l'impôt sur les successions a été perçu dans l'ensemble comme trop extrême. Ce scepticisme s'est manifesté aussi au sein de la Gauche politique. Même chez les sympathisants et sympathisantes du PS, cette initiative lancée par les Jeunes socialistes n'a reçu que de justesse un soutien majoritaire. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès de 3'349 titulaires du droit de vote dans le cadre de l'analyse VOX de novembre 2025. L'étude a été réalisée par gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.*

**Initiative sans aucune chance de réussir – le plus bas niveau d'approbation depuis 2015**

**Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »**

L'Initiative service citoyen a reçu un taux d'approbation extraordinairement bas, et elle a été clairement rejetée par tous les Cantons et communes. Historiquement, elle se range parmi les projets ayant obtenu le plus faible taux d'approbation depuis 1971.

Les titulaires du droit de vote ont estimé la pertinence de l'initiative, pour leur propre personne, clairement inférieure à la moyenne. Le comportement de vote a suivi l'axe politique Gauche | Droite. Plus les titulaires du droit de vote se situaient à gauche, plus la part de Oui a été élevée. Ce soutien est toutefois resté limité (27 %), même dans le camp de gauche, et n'a nulle part obtenu de majorité. Du point de vue politique des partis, un vaste consensus s'est dessiné autour du refus. L'initiative a certes obtenu des parts de Oui comparativement plus élevées auprès des sympathisants et sympathisantes des Verts, du PS et du PVL (25-28 %), mais dans ces partis aussi le soutien est clairement resté minoritaire. Chez les partis bourgeois, l'approbation s'est établie à un niveau particulièrement bas (inférieur à 11 %). Sur le plan du contenu ce sont, chez les votants-es en faveur du Non, les arguments entourant la parité, les coûts et la liberté individuelle qui ont prédominé. Certaines personnes interrogées ont dit craindre des coûts supplémentaires élevés et des atteintes à leur liberté personnelle. Bien que des arguments sur la parité aient convaincu une partie des sympathisants et sympathisantes, ils ont été jugés de manière sceptique par une partie de l'électorat et considérés comme une parité mal comprise dans le cadre de l'Initiative service citoyen. Il s'est avéré dans l'ensemble que l'initiative n'a eu presque aucun effet mobilisateur.

Le résultat suggère que l'initiative n'est pas parvenue, au-delà de son étroit périmètre de soutiens, à obtenir une approbation à grande échelle. Les facteurs déterminants de ce refus ont notamment été une compréhension de la notion de parité considérée comme erronée, ainsi que des doutes quant aux coûts et aux libertés.

### Les doutes vis-à-vis de l'économie prévalent sur l'approbation d'une politique climatique

#### L'Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

L'Initiative pour l'avenir a elle aussi été clairement rejetée, bien qu' avec une part de Oui légèrement plus élevée que l'Initiative service citoyen. Le comportement de vote a suivi des schémas fortement empreints d'idéologie, de politique partisane et orientés sur des valeurs, et sa polarisation a été manifeste.

Un schéma clair est ressorti de l'autoclassement gauche-droite. Tandis que les titulaires du droit de vote se situant complètement à gauche soutenaient majoritairement le projet (76 %), la part de Oui s'est nettement effondrée chez leurs homologues se situant à gauche (38 %). Un schéma polarisé de façon comparable s'est également manifesté selon la sympathie pour un parti. L'initiative a bénéficié d'une forte approbation en particulier chez les sympathisants et sympathisantes des Verts (69 %). Au sein du PS déjà, qui soutenait les Jeunes socialistes avec le mot d'ordre Oui, l'approbation n'a été majoritaire que de justesse (53 %). Tous les partis bourgeois (4-9 %) ont clairement rejeté l'initiative. Sur le plan sociodémographique, une ligne de séparation s'est dessinée selon l'âge et le niveau d'éducation. L'approbation a augmenté avec le niveau d'éducation, tandis qu'elle a diminué avec l'augmentation de l'âge. D'autres moteurs capitaux du comportement de vote ont été les valeurs personnelles en matière de politique climatique ainsi que la confiance éprouvée envers les acteurs de la politique climatique. Une attitude orientée vers la protection de l'environnement s'est révélée étroitement liée à l'approbation de l'initiative : les personnes préférant une Suisse où la protection de l'environnement prévaut sur le niveau de vie économique ont soutenu le projet à 50 %, contre 7 % parmi celles privilégiant l'inverse.

Sur le plan du contenu, ce sont des doutes de nature économique qui ont prédominé dans le camp adverse. Les arguments relatifs au risque pesant sur les entreprises familiales et à l'émigration possible des grandes fortunes ont été particulièrement efficaces. En outre, des motifs fondamentaux étaient fortement ancrés : les votants et votantes en faveur du Non ont perçu l'initiative comme trop extrême et pas entièrement aboutie. Les arguments Pour ont convaincu presque en bloc les sympathisants et sympathisantes, sans pour autant rencontrer de majorité dans l'ensemble de la population.

L'initiative a certes été soutenue dans des milieux clairement définis, engagés dans la politique climatique, mais elle n'est pas parvenue à convaincre une alliance capable, au-delà de ce noyau central, de réunir une majorité.

## Mobilisation réduite sur fond de refus clair

### La participation

Avec un taux de 43 %, la participation à ces votations a été légèrement inférieure à la moyenne à long terme. Cette participation demeure socialement sélective : Les personnes moins jeunes, possédant un niveau d'éducation et de revenus élevé, ont participé nettement plus fréquemment que les personnes plus jeunes ou celles détenant une éducation formelle moins poussée. Les hommes ont participé à concurrence de 46 %, soit un peu plus que les femmes (40 %). La plus forte participation s'est manifestée chez les hommes à partir de 65 ans (65 %). Sur le plan politique, c'est chez les sympathisants et sympathisantes du PLR (60 %) et du PVL (57 %) que la mobilisation a été la plus forte, tandis que les personnes politiquement indépendantes (23 %) ont participé en dessous de la moyenne. Les deux partis « polaires », le PS et l'UDC, ont eux aussi été comparativement peu mobilisés.

### Les projets mis aux votations

Lors des votations du 30 novembre 2025, les titulaires du droit de vote suisses avaient à trancher sur deux projets : l'Initiative service citoyen et l'Initiative pour l'avenir.

## 2 La participation

Le 30 novembre 2025, les titulaires du droit de vote suisses ont voté sur les deux projets suivants :

1. L'Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (Initiative service citoyen) »
2. L'Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (Initiative pour l'avenir) »

La participation aux votations s'est chiffrée à 42,9 % pour l'Initiative service citoyen, et à 43,0 % pour l'Initiative pour l'avenir.<sup>1</sup>

En 2024, le taux de participation aux votations s'était avéré globalement fluctuant. Après le début de la nouvelle législature, marqué par un dimanche des votations en mars au cours duquel 58 % des titulaires du droit de vote avaient participé, soit un pourcentage supérieur à la moyenne, la participation s'était stabilisée au cours de l'année à environ 45 %. Dans l'ensemble, la participation moyenne aux votations s'était chiffrée à 48,4 % en 2024.

En février 2025, 38,1 % des titulaires du droit de vote ont participé à l'Initiative pour la responsabilité environnementale, ce qui correspond à une valeur nettement inférieure à la moyenne. Lors des votations de septembre 2025, la participation a de nouveau augmenté pour atteindre 49,6 %, soit un niveau supérieur à la moyenne. Lors de celles de novembre 2025, la participation a de nouveau diminué par rapport à septembre 2025, pour se situer à nouveau, avec 43 %, en dessous de la moyenne observée ces dernières années.

Le tableau 1 représente la participation estimée aux votations, à l'aide de quelques paramètres socio-démographiques sélectionnés. De nettes différences ressortent entre les différentes classes d'âges : les jeunes titulaires du droit de vote ont participé nettement plus rarement que les moins jeunes. Chez les moins de 50 ans, la participation aux votations s'est chiffrée à environ un tiers, tandis que chez les 60 à 69 ans elle atteignait 49 %, et 62 % chez les plus de 70 ans. Des différences significatives ressortent également entre les sexes. Avec 46 %, les hommes ont participé légèrement plus fréquemment que les femmes, avec 40 %. La participation des femmes et des hommes de moins de 40 ans a été particulièrement basse, s'établissant à 30 %, la participation la plus élevée atteignant 65 % chez les hommes à partir de 65 ans. La participation au vote augmente nettement avec le niveau d'éducation. Les personnes n'ayant pas reçu d'éducation postobligatoire ont participé à raison de 27 %, contre 55 % pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Des différences marquantes se manifestent également en fonction des revenus du foyer. Dans les foyers disposant d'un revenu supérieur à 11'000 Francs, la participation s'est située à 54 %, tandis que dans ceux disposant de moins de 5'000 Francs elle se situait à environ un tiers.

Les résultats confirment le schéma connu d'une participation socialement sélective, dans laquelle les titulaires du droit de vote plus âgés, détenant un niveau d'éducation

<sup>1</sup> [Lien vers bfs.admin.ch](https://www.bfs.admin.ch)

plus élevé et mieux situés en termes de revenus participent plus souvent aux votations que la moyenne.

Tableau 1 : Participation estimée selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des titulaires du droit de vote)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
<b>Total</b>	<b>43,0</b>	<b>3286</b>	
<b>Âge</b>			<b>V=0,23***</b>
18-29 ans	31	414	± 4,5
30-39 ans	34	443	± 4,4
40-49 ans	35	530	± 4,1
50-59 ans	41	686	± 3,7
60-69 ans	49	608	± 4
70 ans et plus	62	605	± 3,9
<b>Sexe</b>			<b>V=0,06**</b>
Hommes	46	1614	± 2,4
Femmes	40	1672	± 2,3
<b>Sexe et âge</b>			<b>V=0,23***</b>
Femmes / 18-39	30	449	± 4,2
Hommes / 18-39	30	449	± 4,6
Femmes / 40-65	36	770	± 3,4
Hommes / 40-65	44	792	± 3,5
Femmes / 65+	56	453	± 4,6
Hommes / 65+	65	414	± 4,6
<b>Niveau d'éducation</b>			<b>V=0,17***</b>
sans niveau de formation postobligatoire	27	360	± 4,6
Formation professionnelle de base/Apprentissage professionnel	41	1041	± 3
Maturité/Formation professionnelle supérieure	45	853	± 3,3
École technique/Université/EPF/Doctorat	55	886	± 3,3
<b>Revenus du foyer</b>			<b>V=0,16***</b>
Jusqu'à 3'000 CHF	33	157	± 7,4
3'000-5'000 CHF	30	365	± 4,7
5'000-7'000 CHF	44	515	± 4,3
7'000-9'000 CHF	43	501	± 4,3

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
9'000-11'000 CHF	45	411	± 4,8
Plus de 11'000 CHF	54	820	± 3,4

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

Il s'avère que le lien politique et l'intérêt ont été des facteurs décisifs pour expliquer la mobilisation (tableau 2).

Seules des différences modérées se manifestent le long de l'auto-classement à Gauche et à Droite. Les personnes orientées à Gauche ou à Droite ont eu tendance à participer plus fréquemment que les personnes qui se situent elles-mêmes au Centre de l'échiquier politique. Des différences plus nettes se manifestent selon la sympathie pour un parti. La participation la plus élevée a été chez les sympathisants-es du PLR (60 %), suivie de leurs homologues du PVL (57 %) et du Centre (51 %). Moins fortement mobilisés-es ont été les sympathisants-es des Verts-es (48 %), du PS (45 %) et de l'UDC (44 %). La participation des personnes sans attaches à un parti a été particulièrement faible, avec seulement 23 %. Il existe un lien fort entre l'intérêt pour la politique et la participation au vote. Cette participation a été de 75 % chez les personnes très intéressées, et de 54 % chez celles plutôt intéressées. Les personnes qui ne s'intéresse que peu, voire pas du tout à la politique, ont participé nettement plus rarement, à raison de 19 % et 10 % respectivement. La confiance envers le Conseil fédéral a également eu un effet légèrement mobilisant. Les personnes lui faisant très fortement confiance ont participé plus fréquemment (52 %) que celles lui faisant fortement confiance (43 %) et, encore une fois, nettement plus fréquemment que celles lui faisant moyennement ou peu confiance (38 % respectivement).

Tableau 2 : Participation selon des paramètres politiques (en pourcentage des titulaires du droit de vote)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
Total	43	3286	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=0,1***
Complètement à gauche (0-2)	50	373	± 5,1
A gauche (3,4)	46	529	± 4,3
Au centre (5)	40	815	± 3,4
A droite (6,7)	51	655	± 3,8
Complètement à droite (8-10)	54	515	± 4,3
Sympathie pour un parti			V=0,21***

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
UDC	44	714	± 3,6
PLR	60	413	± 4,7
Le Centre	51	386	± 5
PVL	57	165	± 7,6
PS	45	555	± 4,1
Verts-es	48	180	± 7,3
Autre parti	37	179	± 7,1
Aucun	23	345	± 4,4
<b>Intérêt politique</b>			<b>V=0,43***</b>
Très intéressé-e	75	552	± 3,6
Plutôt intéressé-e	54	1645	± 2,4
Plutôt pas intéressé-e	19	824	± 2,7
Pas du tout intéressé-e	10	203	± 4,1
<b>Confiance envers le Conseil fédéral</b>			<b>V=0,12***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	38	581	± 4
Moyenne (5)	38	667	± 3,7
Elevée (6-7)	43	801	± 3,4
Très élevée (8-10)	52	1052	± 3

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

Comme lors de votations précédentes, une majorité relative de personnes qui n'ont pas participé ont indiqué avoir oublié les votations (31 %) ou avoir été empêchées (25 %). 16 % supplémentaires ont fondé leur non-participation sur le fait que les thèmes mis aux votations ne les intéressaient pas. 10 % n'ont pas participé aux votations car elles sont parties du principe que le résultat des votations était clair d'avance. 9 % supplémentaires ont indiqué ne pas être parvenues à se décider, tandis que pour 8 % respectivement trouvaient les thèmes des votations trop compliqués ou estimaient que par définition les votations n'apporteraient pas de changements réels. 6 % ont indiqué comme motif de leur abstention le peu de poids de leur propre voix, et 6 % supplémentaires ont dit ne pas participer aux votations par principe. La méfiance envers les processus démocratiques a été le motif le plus rarement indiqué (4 %).

**Tableau 3 : Motifs de la non-participation à la votation (en pourcentages de non-participants-es)**

Motifs de non-participation	Part (%)	N
J'ai oublié de participer aux votations.	31	397
J'ai été empêché-e.	25	292
Les thèmes des votations ne m'intéressaient pas.	16	190
Je suis parti-e du principe que le résultat des votations allait être clair.	10	113
Je n'ai pas pu me décider.	9	104
Les thèmes des votations étaient trop compliqués.	8	92
Je pense que les votations ne changent rien de toute façon.	8	102
Je pense que ma voix personnelle, de toute façon, ne fera pas pencher la balance.	6	67
Je ne participe jamais, par principe, aux votations.	6	73
Ne sais pas / pas de réponse	6	70
Je me méfie des processus démocratiques.	4	44

La cohorte de non-participants se chiffre à 1'223. Des indications multiples étaient possibles.

## 3 La formation de l'opinion

### 3.1 L'importance des projets

Les personnes interrogées ont été invitées de donner une note, comprise entre 0 et 10 (tableau 4), représentant l'importance qu'elles accordent à chaque initiative. En moyenne, l'Initiative service citoyen a reçu une note de 4,5 (inférieure à la moyenne), et l'Initiative pour l'avenir une note de 5,8. Dans l'ensemble, l'Initiative pour l'avenir a été perçue par l'électorat comme nettement plus importante que l'Initiative service citoyen. Cela se reflète également dans la répartition des notes. Tandis que près de la moitié (47 %) des votants-es accordait une importance réduite ou très réduite à l'Initiative service citoyen, les notes indiquant une importance forte et très forte (55 %) ont largement prédominé pour l'Initiative pour l'avenir.

Tableau 4 : Importance personnellement accordée aux projets  
(Parts de perception de l'importance, sous forme de pourcentage des votants-es en faveur du Oui ou du Non)

Niveau d'importance	Initiative service citoyen		Initiative pour l'avenir	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Très faible (0-1)	18	330	14	230
Faible (2-4)	29	509	18	309
Moyenne (5)	15	305	13	235
Élevée (6-8)	28	524	33	581
Très élevée (9-10)	9	178	22	401
<b>Note moyenne (totale)</b>	<b>4,5</b>	<b>1846</b>	<b>5,8</b>	<b>1756</b>

Remarques : Entrent dans l'analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses « Ne sais pas » ou les refus de répondre n'ont pas été pris en compte. En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de 100 %.

### 3.2 Les difficultés de compréhension et le moment de la décision

L'ampleur des difficultés de compréhension des deux initiatives a été comparable. Aussi bien l'Initiative service citoyen que l'Initiative pour l'avenir ont été estimées « plutôt faciles » à comprendre par une grande majorité de votants-es (resp. 81 % et 82 %). Dans l'ensemble, les deux initiatives ont été perçues comme clairement compréhensibles.

Tableau 5 : Difficulté de compréhension (en % des votants-es)

Difficultés de compréhension	Initiative service citoyen		Initiative pour l'avenir	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Plutôt facile	81	1448	82	1392
Plutôt difficile	19	349	18	303
<b>N (total)</b>		<b>1797</b>		<b>1695</b>

Remarques : Entrent dans l'analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses « Ne sais pas » ou les refus de répondre n'ont pas été pris en compte.

Les personnes interrogées ont indiqué à quel moment elles s'étaient décidées pour le Oui ou pour le Non (tableau 5). Avec l'Initiative service citoyen, 61 % des personnes titulaires du droit de vote ont clairement su dès le départ comment elles allaient voter. Près d'un tiers (30 %) a pris sa décision pendant la campagne de votations, et 9 % ne se sont décidées qu'au dernier moment. Avec l'Initiative pour l'avenir, la part de personnes s'étant décidées précocement est encore plus élevée. 71 % ont indiqué avoir su dès le départ comment elles allaient voter. 24 % se sont décidées au cours de la campagne de votations et 6 % ne se sont fait une opinion que peu avant de se rendre aux urnes.

Dans l'ensemble, l'attitude envers l'Initiative pour l'avenir s'est montrée plus stable et s'est cristallisée plus précocement que celle envers l'Initiative service citoyen. Il s'avère simultanément que, pour les deux initiatives, une grande partie des votants-es ont su dès un stade précoce quelle allait être leur décision de vote.

Tableau 6 : Moment de la décision (en % des votants-es)

Moment de la décision	Initiative service citoyen		Initiative pour l'avenir	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Décision claire dès le départ	61	1107	71	1206
Décision prise pendant la campagne pour les votations	30	555	24	417
Décision prise au dernier moment	9	185	6	126
<b>N (total)</b>		<b>1847</b>		<b>1749</b>

Remarques : Entrent dans l'analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses « Ne sais pas » ou les refus de répondre n'ont pas été pris en compte.

### 3.3 L'acquisition d'information

Les canaux d'information, par lesquels les votants-es se sont informés-es sur les sujets des projets soumis aux votations, correspondent fondamentalement au portrait des votations antérieures (tableau 7). D'un côté est indiquée la part des utilisateurs, de l'autre l'intensité (échelle de notation de 1 à 10) avec laquelle ces personnes se sont informées via le média concerné.

La Brochure fédérale explicative demeure la source d'information la plus importante : 88 % des personnes interrogées ont indiqué l'avoir utilisée et ont donné une note moyenne élevée de 6,9 à l'intensité de son utilisation. De même, des articles dans les journaux (83 %, note 6,7 pour l'intensité) ainsi que les émissions télévisées sur les votations (73 %, note 6,1 pour l'intensité) ont été fortement utilisés. Ces trois canaux ont formé les sources principales d'informations tout autour des votations. Les pages d'actualités sur Internet, les journaux sur les votations ou les dépliants, ainsi que les émissions de radio, ont été utilisés chacun par environ les deux-tiers des personnes

interrogées (resp. 69 %, 65 % et 64 %). Les affiches de rue (56 %), les courriers des lecteurs ou les commentaires en ligne (55 %), les annonces dans les journaux (54 %) et les sondages d'opinion (53 %) ont respectivement encore atteint une majorité des titulaires du droit de vote.

Les consultations des canaux plus récents ou plus informels ont été nettement plus rares. Les commentaires sur les portails d'actualités en ligne (43 %), les communications sur le lieu de travail (38 %), ainsi que l'application VoteInfo de la Confédération (37 %) ont été utilisés par une minorité. Avec une intensité notée 5,6, l'application a enregistré toutefois une intensité d'utilisation comparativement élevée. Les réseaux sociaux et les contenus audiovisuels sur Internet ont atteint respectivement 32 % des personnes interrogées.

Tableau 7 : Utilisation des médias (parts en % des votants-es)

Canaux d'information	Part d'utilisation en %	Intensité d'utilisation Valeur moyenne	Nombre d'indications (non pondérées)
La Brochure fédérale explicative	88	6,9	1754
Articles dans les journaux	83	6,7	1636
Émissions sur les votations à la télévision	73	6,1	1449
Pages d'actualités sur Internet	69	5,5	1328
Journaux sur les votations ou dépliants	65	4,9	1289
Émissions sur les votations à la radio	64	5,6	1255
Affiches dans la rue	56	3,4	1086
Courrier des lecteurs dans les journaux ou commentaires des lecteurs dans les forums Internet	55	4,4	1033
Annonces dans les journaux	54	4	1052
Sondages d'opinion	53	4,2	1013
Commentaires sur les portails d'actualités en ligne	43	4,5	840
Messages sur le lieu de travail	38	4,2	709
Application VoteInfo de la Confédération	37	5,6	694
Réseaux sociaux comme Facebook, Twitter/X ou Instagram	32	4,5	641
Films et clips vidéo sur Internet, sur YouTube par exemple	32	4,2	643

Résultats pondérés. Remarques : la deuxième colonne (« Part d'utilisation en % ») indique la part de votants-es qui ont utilisé les canaux d'information respectifs. La troisième colonne (« Intensité d'utilisation ») informe en revanche sur l'intensité d'utilisation du média respectif (moyenne arithmétique de l'intensité d'utilisation, entre 1 et 10). A cette fin, seules les indications fournies par les utilisatrices et utilisateurs effectifs du média respectif ont été prises en compte. Le nombre d'indications se réfère également aux utilisatrices et utilisateurs du média respectif.

Avec l'Initiative service citoyen, aucun lien clair ne s'est manifesté entre la nature de l'utilisation des médias et le vote effectué. Avec l'Initiative pour l'avenir en revanche, un

schéma légèrement différent est apparu. Les personnes s'informant via les canaux de communication en ligne ont plus fréquemment accepté l'initiative. Les titulaires du droit de vote s'informant en premier lieu hors ligne ou de façon équilibrée, via les deux formes d'information, l'ont majoritairement rejetée.

Il s'avère ainsi que les canaux d'information numériques ont plus fréquemment été associés à une approbation de l'Initiative pour l'avenir que les sources médiatiques traditionnelles.

Tableau 8 : Mode d'information politique (en % des votants-es)

Canaux de communication	Initiative service citoyen			Initiative pour l'avenir		
	Votants-es en faveur du Oui en %	n	Erreur inhérente à l'échantillon	Votants-es en faveur du Oui en %	n	Erreur type
En ligne (via Internet)	19	438	± 3,7	30	413	± 4,4
Les deux, environ à parts égales	14	713	± 2,6	16	694	± 2,7
Hors ligne (presse imprimée, télévision ou radio)	16	684	± 2,8	22	644	± 3,2
N (total) / V de Cramér			V=0,05			V=0,13***

Résultats pondérés. Exemple de lecture : De toutes les personnes qui ont indiqué « en ligne » comme canal de communication et qui ont voté au sujet de l'Initiative pour l'avenir, 30 % ont voté Oui.

## 4 Initiative service citoyen

### 4.1 La situation de départ, le projet et les recommandations

L'Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (Initiative service citoyen) » avait été déposée le 26 octobre 2023 et était adossée à 107'613 signatures valides. Cette initiative réclame que tous les citoyens et citoyennes suisses soient tenus d'accomplir un service en faveur de la collectivité et de l'environnement. Les femmes seraient dès lors tenues, pour la première fois, d'accomplir elles aussi ce service, soit dans l'armée, la protection civile ou sous la forme d'un service milicien équivalent. L'Initiative service citoyen vise à renforcer le bien-être collectif, à envisager la sécurité sur des bases plus larges et à étendre l'obligation de servir à des domaines tels que la protection du climat, la sécurité alimentaire et la prise en charge des personnes. Elle veut fortifier la cohésion de la société et promouvoir l'engagement en faveur de la société. Les effectifs requis de l'armée et de la protection civile doivent rester garantis. Les personnes n'accomplissant pas le service doivent verser une redevance, ce qui est déjà le cas aujourd'hui. L'extension de l'obligation de servir conduirait à recruter deux fois plus de citoyens-nes que ce n'est le cas aujourd'hui. Cependant cela signifierait également que les coûts du système de service obligatoire doubleraient et que ceux des entreprises augmenteraient de façon marquante.

Le Conseil fédéral et le Parlement s'étaient prononcés contre l'initiative. L'extension de l'obligation de servir signifierait beaucoup plus de personnes seraient recrutées qu'il n'en serait nécessaire à l'armée et à la protection civile pour accomplir leurs tâches. On peut se demander si un nombre suffisant de services de milice pourrait être créée, et l'effort administratif, ainsi que les coûts augmenteraient massivement pour la Confédération, les Cantons mais aussi en ce qui concerne les allocations pour perte de gain. Pendant leur service, deux fois plus de personnes qu'aujourd'hui manqueraient sur leur lieu de travail, et il n'est pas judicieux d'affecter de la main-d'œuvre à des tâches étrangères à ses compétences professionnelles. Une obligation de servir pour les femmes peut être considérée comme une mise sur un pied d'égalité, mais elle signifierait une charge supplémentaire pour elles, dans la mesure où, aujourd'hui déjà, elles accomplissent une grande partie des travaux d'aide non rémunérés.

Au Conseil national, l'initiative avait été rejetée par 173 Non contre 18 Oui et 6 abstentions, et au Conseil des États par 34 Non, 8 Oui et une abstention. L'initiative avait reçu le soutien de certains-es représentants-es d'un vaste éventail politique partant du PVL, passant par le PEV, le PLR, le Centre et continuant vers le PS, les Verts-es et le Parti Pirate Suisse plus plusieurs jeunes partis. Toutefois, le PVL avait été le seul des grands partis à adopter le mot d'ordre Oui.

Le 30 novembre 2025, l'Initiative service citoyen a essuyé un refus net : seuls 15,9 % de l'électorat ont glissé un Oui dans les urnes. L'initiative n'a reçu d'approbation majoritaire dans aucun des Cantons et dans aucune commune. Il s'agit donc du deuxième niveau d'approbation le plus bas qu'une initiative populaire ait obtenu en Suisse au cours de ces cinq dernières décennies.

## 4.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

Une comparaison historique montre que l'Initiative service citoyen figure parmi les projets ayant reçu la plus faible approbation au cours des votations populaires en Suisse. La dernière en date remonte à mars 2015 : à cette époque, seule l'Initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » avait atteint un niveau d'approbation encore plus bas (8 %).

Le Non à l'Initiative service citoyen (tableau 9) peut être expliqué par les attitudes politiques. Globalement, le comportement de vote a clairement suivi les attitudes politiques de base. Dans l'ensemble, l'approbation de l'initiative s'est située à un niveau très bas, mais malgré tout variable en fonction de l'auto-positionnement des votants-es sur l'échelle Gauche-Droite, ainsi qu'en fonction de la confiance envers différentes institutions.

Plus les titulaires du droit de vote se situaient à Gauche et plus l'approbation du projet a été élevée. Tandis que les personnes se positionnant complètement à Droite s'exprimaient nettement contre le projet (6 % de Oui), la part de Oui chez les personnes à droite du Centre politique s'est établie à 12 %. Au Centre de l'échiquier politique, 16 % ont soutenu l'initiative. A gauche du Centre politique, la part de Oui a atteint respectivement 24 % et 27 %.

La sympathie envers un parti a également marqué le comportement de vote. L'initiative a enregistré son taux d'approbation le plus élevé chez les sympathisants-es des Verts-es (29 %) et du PVL (28 %), suivis-es de leurs homologues du PS (25 %), ainsi que des personnes ayant des affinités avec un autre parti (24 %). L'approbation s'est avérée nettement plus faible chez les partis bourgeois. Les sympathisants-es du Centre ont voté Oui à 11 %, leurs homologues de l'UDC ont fait de même à 8 %, et à 6 % pour les sympathisants-es du PLR. Comparé aux autres partis, les personnes sans attaches partisanes ont occupé une position moyenne (17 %).

La confiance envers le Conseil fédéral ne présente qu'un lien très faible, et statistiquement non-significatif, avec la décision de vote. De même, la confiance envers l'armée suisse ne laisse apparaître qu'un lien ténu, affecté d'une faible signification : l'approbation de l'initiative diminue avec l'augmentation de cette confiance. Des schémas plus nets se dessinent en revanche avec la confiance envers les médias, les groupes GSsA pour une Suisse sans armée et les organisations pour les droits des femmes. L'approbation de l'initiative s'accroît avec l'augmentation de la confiance envers les médias : la part de Oui passe de 11 %, en présence d'une confiance réduite, à 23 % si la confiance est très élevée. Un lien comparable se manifeste avec la confiance envers les groupes GSsA, ainsi qu'envers les organisations pour les droits des femmes. Lorsque la confiance envers le GSsA augmente, la part de Oui passe de 13 % à 30 %, tandis qu'une confiance élevée envers les organisations pour les droits des femmes s'accompagne d'une hausse de l'approbation de 11 % à 21 %.

Certaines valeurs personnelles ont également eu un effet sur la décision de vote. Aucun lien significatif n'a été relevé au sujet des valeurs personnelles concernant une Suisse avec ou sans armée. En revanche, de légères différences se dessinent en lien avec les attitudes politiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Les personnes

interrogées qui soutenaient une promotion active de l'égalité des droits entre l'homme et la femme ont plus fréquemment approuvé l'initiative que leurs homologues ayant une attitude plus réservée. En outre, les personnes qui approuvent un rôle international actif de la Suisse ont été 25 % à soutenir l'initiative, tandis que celles approuvant une politique étrangère de stricte neutralité n'ont voté Oui qu'à raison de 13 %.

Tableau 9 : Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
<b>Total</b>	<b>15,9</b>	<b>1927</b>	
<b>Autoclassement gauche-droite (0-10)</b>			<b>V=0,2***</b>
Complètement à gauche (0-2)	27	262	± 5,4
A gauche (3-4)	24	330	± 4,6
Au centre (5)	16	458	± 3,4
A droite (6-7)	12	430	± 3,1
Complètement à droite (8-10)	6	343	± 2,5
<b>Sympathie pour un parti</b>			<b>V=0,25***</b>
UDC	8	415	± 2,6
PLR	6	301	± 2,7
Le Centre	11	252	± 3,9
PVL	28	120	± 8,1
PS	25	364	± 4,5
Verts-es	29	118	± 8,2
Autre parti	24	95	± 8,6
Aucun	17	132	± 6,4
<b>Confiance envers le Conseil fédéral</b>			<b>V=0,02</b>
Très réduite à réduite (0-4)	17	308	± 4,2
Moyenne (5)	17	362	± 3,9
Élevée (6-7)	15	486	± 3,2
Très élevée (8-10)	16	698	± 2,7
<b>Confiance envers les médias</b>			<b>V=0,14***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	11	744	± 2,3
Moyenne (5)	14	416	± 3,3
Élevée (6-7)	22	407	± 4
Très élevée (8-10)	23	272	± 5
<b>Confiance envers l'armée suisse</b>			<b>V=0,08*</b>

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
Très réduite à réduite (0-4)	19	535	± 3,3
Moyenne (5)	15	379	± 3,6
Élevée (6-7)	18	439	± 3,6
Très élevée (8-10)	12	479	± 2,9
<b>Confiance envers les groupes GSsA pour une Suisse sans armée</b>			<b>V=0,14***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	13	1203	± 1,9
Moyenne (5)	22	209	± 5,6
Élevée (6-7)	23	141	± 7
Très élevée (8-10)	30	139	± 7,7
<b>Confiance envers les organisations pour les droits des femmes</b>			<b>V=0,11***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	11	569	± 2,6
Moyenne (5)	15	368	± 3,7
Élevée (6-7)	19	383	± 3,9
Très élevée (8-10)	21	512	± 3,5
<b>Valeurs personnelles :</b> <b>A) Une Suisse avec une armée puissante ou B) une Suisse sans armée</b>			<b>V=0,06</b>
Armée puissante	14	1005	± 2,1
Valeurs personnelles mitigées	16	554	± 3,1
Sans armée	21	289	± 4,7
<b>Valeurs personnelles :</b> <b>A) Une Suisse qui promeut activement l'égalité des droits entre l'homme et la femme, ou B) une Suisse qui ne promeut pas activement l'égalité des droits</b>			<b>V=0,07*</b>
Promotion active de l'égalité des droits entre l'homme et la femme	18	1386	± 2
Valeurs personnelles mitigées	13	331	± 3,6
Promotion non active de l'égalité des droits entre l'homme et la femme	10	140	± 5
<b>Valeurs personnelles :</b> <b>A) Une Suisse au comportement neutre à l'international, ou B) une Suisse qui prend parti à l'international</b>			<b>V=0,13***</b>
Neutre à l'international	13	913	± 2,2
Valeurs personnelles mitigées	15	527	± 3,1
Prendre parti à l'international	25	400	± 4,3

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

Les paramètres socio-démographiques mentionnés (tableau 10) révèlent plusieurs différences significatives dans le comportement de vote. Pour l'âge, une tendance claire est observable : tandis que la part de Oui est la plus élevée chez les 30 à 39 ans (25 %), elle diminue dans l'ensemble au sein des catégories plus âgées. Pour le sexe, les hommes ont plus fréquemment soutenu l'initiative (19 %) que les femmes, chez qui la part de Oui s'est chiffrée à 13 %. Pour le niveau d'éducation, les différences sont relativement modérées. Les personnes ayant reçu une formation universitaire ont le plus fréquemment approuvé l'initiative (22 %), tandis que l'approbation était nettement plus faible chez celles ayant un niveau d'éducation plus bas.

Tableau 10 : Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
Total	15,9	1927	
Âge			V=0,1*
18-29 ans	18	188	± 5,5
30-39 ans	25	212	± 5,8
40-49 ans	19	260	± 4,8
50-59 ans	12	393	± 3,2
60-69 ans	14	407	± 3,4
70 ans et plus	14	467	± 3,2
Sexe			V=0,08**
Hommes	19	978	± 2,5
Femmes	13	949	± 2,1
Niveau d'éducation			V=0,13***
sans niveau de formation postobligatoire	12	158	± 5,1
Formation professionnelle de base/Apprentissage professionnel	10	583	± 2,4
Maturité/Formation professionnelle supérieure	16	515	± 3,2
École technique/Université/EPF/Doctorat	22	621	± 3,3
Revenus du foyer			V=0,06
Jusqu'à 3'000 CHF	13	75	± 7,7
3'000-5'000 CHF	19	166	± 6
5'000-7'000 CHF	15	306	± 4

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
7'000-9'000 CHF	20	299	± 4,5
9'000-11'000 CHF	13	255	± 4,1
Plus de 11'000 CHF	17	568	± 3,1

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

### 4.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été récoltés au moyen d'une question ouverte. Les motifs du Oui (tableau 11) se laissent structurer en trois catégories principales : les valeurs de base (60 % de toutes les premières indications, 67 % de toutes les indications), les motifs de société (resp. 8 % et 14 %) et la formation (resp. 5 % et 8 %).

Pour la majorité des votants-es en faveur du Oui, les valeurs de base ont clairement figuré au premier plan. Respectivement, 37 % et 45 % ont fondé leur approbation de l'Initiative service citoyen sur l'égalité des droits au sein du service obligatoire. Respectivement, 20 % et 24 % supplémentaires ont mentionné la promotion de la cohésion en Suisse, tandis que respectivement, 4 % et 7 % ont indiqué qu'il faudrait étendre la solidarité.

La deuxième catégorie d'arguments a mis en avant des aspects sociétaux. Parmi eux ont figuré en particulier la consolidation des domaines sous-financés (resp. 3 % et 4 %), la modernisation du système de milice (resp. 2 % et 4 %), ainsi que la promotion du bénévolat (resp. 1 % et 2 %).

La dernière catégorie de motifs s'est référée au volet de la formation, toutefois rarement mentionné comme motif principal. L'acquisition de compétences de base pour les jeunes (resp. 4 % et 7 %) a, entre autres, figuré dans cette catégorie.

Tableau 11 : Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
Valeurs de base	60	196	67	218
Égalité des droits au sein du service obligatoire	37	116	45	145
Promotion de la cohésion en Suisse	20	70	24	85
Étendre la solidarité	4	15	7	23
Société	8	31	14	47
Renforcer les domaines sous-financés	3	11	4	13
Moderniser le système de milice	2	7	4	12
Promouvoir le bénévolat	1	5	2	9

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
<b>Formation</b>	5	24	8	34
Compétences de base pour les jeunes	4	22	7	31
Approfondir les contenus appris	0	1	0	1
<b>Aspects généraux</b>	7	25	11	36
<b>Autres</b>	1	5	1	5
<b>Recommandations</b>	0	2	0	2
<b>Réponses visiblement fausses/confusions</b>	0	2	1	3
<b>Ne sais pas/pas de réponse</b>	19	87	19	87

Résultats pondérés. Part de votants-es en faveur du Oui qui ont mentionné le motif de leur décision. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif et, indépendamment de ce fait, elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées.

Les motifs du Non (tableau 12) se laissent structurer en trois catégories principales : les valeurs de base (28 % de toutes les premières indications, 34 % de toutes les indications), les motifs liés à l'économie (resp. 23 % et 31 %) et la réorganisation de l'armée / de la protection civile (resp. 7 % et 9 %).

Pour les votants-es en faveur du Non, les valeurs de base ont joué un rôle central. Souvent mal comprise, l'égalité des sexes dans le cadre de l'Initiative service citoyen a été citée avec une fréquence particulière élevée (resp. 19 % et 23 %). Respectivement, 8 % et 12 % supplémentaires ont expliqué leur Non avec la crainte d'une atteinte à la liberté personnelle.

Des arguments liés à l'économie ont eux aussi été fréquemment avancés. Respectivement, 14 % et 19 % des votants-es en faveur du Non ont indiqué que l'initiative engendrerait des coûts supplémentaires liés aux allocations pour perte de gain et aux assurances. Respectivement, 4 % et 6 % supplémentaires ont évoqué la charge administrative supplémentaire, tandis que respectivement, 4 % et 5 % ont également souligné l'absentéisme que l'adoption de l'initiative engendrerait sur le marché du travail.

Un pourcentage plus faible de votants-es en faveur du Non a fondé son refus sur des arguments issus du domaine de l'armée et de la protection civile. Le fait que l'armée serait affaiblie (3 % respectivement) et que le nombre de personnes astreintes au service militaire serait trop élevé (resp. 1 et 2 %) ont figuré au premier plan.

Tableau 12 : Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
<b>Valeurs de base</b>	28	462	34	532
Égalité des sexes erronément comprise	19	303	23	349
Atteinte à la liberté personnelle	8	136	12	186

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
<b>Motifs liés à l'économie</b>	23	316	31	412
Coûts supplémentaires dus aux allocations pour perte de gain/aux assurances	14	202	19	262
Bureaucratie supplémentaire pour organiser le service	4	57	6	76
Absentéisme sur le marché du travail	4	49	5	61
<b>Armée/protection civile</b>	7	91	9	134
Affaiblissement de l'armée	3	36	3	46
Nombre de personnes astreintes au service trop élevé	1	18	2	27
<b>Aspects généraux</b>	19	266	22	307
<b>Autres</b>	0	11	2	29
<b>Recommandations</b>	2	28	2	41
<b>Réponses visiblement fausses/confusions</b>	0	6	0	6
<b>Ne sais pas/pas de réponse</b>	27	466	27	466
<b>Valeurs de base</b>	28	462	34	532
<b>Égalité des sexes erronément comprise</b>	19	303	23	349

Résultats pondérés. Part de votants-es en faveur du Non qui ont mentionné le motif de leur décision. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif et, indépendamment de ce fait, elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées.

#### 4.4 La résonance des arguments de la votation

Différents arguments Pour et Contre ont aussi été présentés aux personnes sondées pour recueillir leur jugement (tableau 13). Non seulement l'approbation ou le refus dans son ensemble, mais aussi les arguments qui ont divisé les votants-es en faveur du Oui et les votants-es en faveur du Non, ont été pertinents pour l'analyse de ces arguments. De grandes différences d'évaluation des arguments entre les deux camps montrent que ces arguments ont été particulièrement pertinents pour la décision.

Dans l'ensemble, les arguments Contre ont rencontré, au sein de la population, une approbation légèrement plus large que les arguments Pour. Cette différence s'avère toutefois moins marquée que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Parmi les personnes en faveur de l'Initiative service citoyen, les arguments Pour ont certes rencontré un soutien presque monolithique, tandis que le camp adverse s'est révélé nettement moins uniforme dans son évaluation des arguments Contre.

Dans le détail, l'argument des coûts – selon lequel l'introduction et l'administration d'une obligation de servir engendreraient pour tout le monde des coûts supplémentaires considérables et constituerait ainsi une charge financière pour la Confédération et les Cantons – a reçu, dans l'ensemble, la plus forte approbation. Au total, 71 % ont soutenu cet argument Contre. Parmi les votants-es en faveur du Oui, l'approbation s'est située à

40 %, tandis que 78 % des votants-es en faveur du Non indiquaient être en accord avec cet argument. L'argument Pour – selon lequel le service fortifierait l'esprit d'équipe, la conscience des responsabilités et l'épanouissement personnel, et permettrait de faire des expériences importantes pour la vie, professionnelle incluse – a lui aussi reçu un vaste soutien. Au total, 60 % se sont rangés à cette affirmation, pourcentage qui a même atteint les 87 % chez les votants-es en faveur du Oui. Parmi les votants-es en faveur du Non, un taux d'approbation également respectable de 55 % s'est manifesté.

Les arguments Pour supplémentaires – selon lesquels le service obligatoire général renforce la sécurité du pays en assurant la pérennité de l'armée et de la protection civile, et selon lesquels le service vaut pour tous les sexes et qu'ainsi le principe de la milice serait modernisé dans le sens d'une mise sur un pied d'égalité – ont, dans l'ensemble, rencontré nettement moins de soutien (resp. 42 % et 38 %). Chez les votants-es en faveur du Oui, ces arguments ont toutefois eux aussi rencontré un vaste soutien (resp. 73 % et 86 %).

Parmi les arguments Contre – et comparé à celui des coûts – l'argument selon lequel une obligation générale de servir constituerait une atteinte importante à la liberté individuelle et aux droits fondamentaux (p. ex. le libre choix de la profession) a été moins fortement partagé. Dans l'ensemble, 45 % ont souscrit à cette affirmation. Parmi les votants-es en faveur du Oui, 17 % ont été d'accord avec cette affirmation, tandis qu'une majorité ténue d'adversaires (51 %) soutenait cet argument. L'approbation a été, dans l'ensemble, la plus faible pour l'argument selon lequel une obligation générale de servir affaiblirait l'armée et la protection civile, parce que de nombreuses personnes effectuant le service se réorienteraient vers d'autres domaines. Parmi les votants-es en faveur du Non, 41 % ont déclaré être d'accord avec cet argument, contre 10 % seulement parmi les votants-es en faveur du Oui.

Pour résumer, il s'avère que l'initiative a été jugée selon différentes lignes d'argumentation. Le camp approuveur a soutenu de manière quasiment unanime les arguments de justice et d'épanouissement, tandis que le camp adverse a fondé son Non sur différents doutes, en particulier ceux liés aux coûts et à l'atteinte à la liberté.

Tableau 13 : Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Le service fortifie l'esprit d'équipe, la conscience des responsabilités et l'épanouissement personnel, il permet de faire des expériences importantes pour la vie et la profession.	Total	60	30	10
	Votants-es en faveur du Oui	87	8	4
	Votants-es en faveur du Non	55	35	9
La sécurité du pays est renforcée parce que l'obligation générale de servir fortifie la	Total	42	48	10
	Votants-es en faveur du Oui	73	20	6

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
pérennité de l'armée et la protection civile.	Votants-es en faveur du Non	36	55	9
Le service vaut à égalité pour tous les sexes et modernise ainsi le principe de la milice au sens d'une mise sur un pied d'égalité.	Total	38	53	9
	Votants-es en faveur du Oui	86	9	5
	Votants-es en faveur du Non	29	62	8
Arguments Contre				
L'introduction et l'administration d'une obligation pour tous de servir entraîne des coûts supplémentaires considérables et ainsi des charges financières pour la Confédération et les Cantons.	Total	71	19	10
	Votants-es en faveur du Oui	40	53	7
	Votants-es en faveur du Non	78	13	9
Une obligation générale de servir affaiblit l'armée et la protection civile parce que les personnes tenues de servir « migrent » vers d'autres domaines.	Total	36	44	20
	Votants-es en faveur du Oui	10	80	10
	Votants-es en faveur du Non	41	38	21
Une obligation générale de service constitue un empiètement majeur sur la liberté individuelle et elle affecte les droits fondamentaux (p. ex. le libre choix de la profession).	Total	45	46	10
	Votants-es en faveur du Oui	17	79	5
	Votants-es en faveur du Non	51	40	9

Résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument : 60 % de tous les votants-es (ainsi que 87 % du total des votants-es en faveur du Oui et 55 % du total des votants-es en faveur du Non) ont souscrit à l'argument Pour selon lequel le service renforce l'esprit d'équipe, la conscience de ses responsabilités et l'épanouissement personnel, et selon lequel il permet de faire des expériences importantes pour la vie et pour l'exercice de la profession. 30 % de l'ensemble des votants-es ont indiqué ne pas être d'accord avec cet argument et 10 % ont répondu « Ne sais pas / pas de réponse ». N pour tous les arguments : total 1'927, votant-e-s en faveur du Oui 366, votants-es en faveur du Non 1'561.

## 5 Initiative pour l'avenir

### 5.1 La situation de départ, le projet et les recommandations

L'Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (Initiative pour l'avenir) » a vu le jour le 4 mars 2024 avec 109'988 signatures valides. Cette initiative de la Jeunesse socialiste vise à obtenir plus de moyens pour la politique climatique. Pour financer ces mesures, un impôt de 50 % sur les successions et les donations serait introduit, s'appliquant aux héritages et aux donations d'une personne, sachant que les 50 premiers millions de Francs ne seraient pas imposables. À l'heure actuelle, seuls les Cantons de Vaud, de Neuchâtel, d'Appenzell Rhodes intérieures et de Lucerne perçoivent un impôt successoral au niveau cantonal.

Le comité d'initiative a calculé qu'il rapporterait environ 6 milliards de Francs de recettes supplémentaires. L'administration fiscale helvétique, en revanche, a estimé que ce nouvel impôt pourrait rapporter 4,3 milliards de Francs par an. De cette somme, deux-tiers profiterait à la Confédération, le tiers restant aux Cantons, afin de financer la lutte contre la crise climatique. Ce qui motive le comité d'initiative est le principe du pollueur-payeur. Vu que, selon lui, les personnes jouissant d'un haut niveau de vie sont à l'origine d'émissions supérieures à la moyenne, il convient aussi qu'elles contribuent davantage à la protection du climat.

Le Conseil fédéral et le Parlement avaient recommandé de rejeter l'Initiative pour l'avenir. Ils craignaient que ce nouvel impôt, frappant les successions et les donations, engendre une perte d'attrait de la Suisse pour les personnes fortunées et les entreprises, et que celles-ci quittent la Suisse. Cela entraînerait des pertes de recettes fiscales, si bien que ce nouvel impôt rapporterait beaucoup moins d'argent que ce qu'en attend le comité d'initiative. En outre, cette charge fiscale supplémentaire pourrait conduire les personnes héritières d'entreprises à des problèmes de liquidités et menacer ainsi la poursuite de la gestion des entreprises familiales. Par ailleurs, la Confédération et les cantons ont déjà apporté une contribution considérable à une politique climatique efficace. Le nouveau système ne créerait aucune incitation pour se comporter de façon respectueuse du climat, et il porterait atteinte au fédéralisme.

Au sein du Conseil national, 132 représentants-es ont voté Non, 57 ont voté Oui et 8 se sont abstenus-es. Au Conseil des Etats, le vote s'est traduit par 36 voix Contre et 7 voix Pour. Les grands partis situés au Centre et à Droite de l'échiquier politique avaient refusé l'initiative. Le PS et les Verts-es, en revanche, avaient donné le Oui pour mot d'ordre.

Le 30 novembre 2025, l'Initiative pour l'avenir a été clairement refusée : 78,3 % de l'électorat a voté contre elle, et aucun Canton ne l'a approuvé.

## 5.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

Les attitudes politiques livrent des indices quant au Non à l'Initiative pour l'avenir (tableau 14).

Dans l'ensemble, le comportement de vote relatif à l'Initiative pour l'avenir reflète les attitudes politiques de base. Les auto-classements sur l'axe Gauche-Droite, la sympathie pour un parti, les convictions politiques en matière d'environnement et de climat, ainsi que la confiance éprouvée envers les acteurs politiques, économiques et de la société civile ont été particulièrement pertinents.

Des différences très nettes apparaissent le long de cet axe d'auto-classement Gauche-Droite. Plus les titulaires du Droit de vote se classent loin à Gauche et plus la part de Oui a augmenté. Les personnes situées complètement à Gauche ont clairement soutenu l'initiative avec 76 %, tandis que chez celles situées à Gauche, la part de Oui était de 38 %. Au Centre de l'échiquier politique, l'approbation est nettement descendue pour arriver à 15 %. A Droite du Centre politique, l'approbation a continué de diminuer pour arriver à 6 %, tandis que sur le bord droit, 4 % seulement ont glissé un Oui dans l'urne.

La sympathie pour un parti livre elle aussi un portrait polarisé. Les sympathisants-es des Verts-es ont manifesté la plus forte approbation avec 69 %, suivis-es des sympathisants-es du PS (53 %). En revanche, les sympathisants-es d'autres partis ont nettement plus refusé l'initiative, puisque 29 % ont glissé un Oui, de même celles et ceux du PVL avec 17 %. Chez les partis bourgeois, l'approbation est descendue encore plus bas. Les sympathisants-es du Centre ont été 9 % à soutenir le projet, la part de Oui étant de 5 % chez l'UDC et seulement de 4 % chez le PLR. Les personnes sans attaché à un parti ont, elles aussi, approuvé le projet seulement à un taux réduit (16 %).

La confiance envers le Conseil fédéral n'a qu'un effet faiblement significatif sur la décision de vote : plus la confiance est élevée envers le Conseil fédéral, plus l'approbation de l'initiative est réduite. Des liens nettement plus forts, en revanche, se sont manifestés au niveau d'autres relations de confiance. L'approbation du projet a augmenté avec la confiance envers les médias. Tandis que les personnes faisant peu confiance aux médias ont été 15 % à approuver l'initiative, la part de Oui a grimpé à 32 % chez celles leur faisant très fortement confiance. Un schéma particulièrement marqué se manifeste avec la confiance éprouvée envers les associations écologistes. Les personnes leur faisant très fortement confiance ont soutenu le projet beaucoup plus fréquemment (54 %) que les personnes leur faisant peu confiance (7 %). Un lien similaire se manifeste avec la confiance éprouvée envers les climatologues. L'approbation – passant de 7 % en cas de confiance réduite à 37 % en cas de confiance extrêmement élevée – a augmenté avec la confiance. Cet effet a été encore plus marqué avec la confiance éprouvée envers les activistes pour le climat. Tandis que le taux d'approbation était seulement de 8 % en cas de confiance réduite, il a atteint 80 % en cas de confiance extrêmement élevée. Inversement, la part de Oui a nettement diminué avec l'accroissement de la confiance envers les acteurs proches de l'économie. Les personnes faisant très peu confiance aux multinationales basées en Suisse ont soutenu l'initiative à 28 %, tandis que la part de Oui descendait à 10 % chez celles leur faisant très fortement confiance.

Les échelles de valeur normatives ont elles aussi joué un rôle important. Les personnes pour qui la protection de l'environnement est plus importante que le niveau de vie économique ont été 50 % à approuver le projet. Celles ayant des échelles de valeurs mixtes n'ont plus été que 14 % à l'approuver, tandis que parmi les personnes interrogées accordant la priorité au niveau de vie économique, ce taux n'a plus été que de 7 %. Des échelles de valeur relevant de la politique fiscale ont elles aussi, au final, nettement influencé la décision de vote. Les personnes qui approuvent des impôts plus élevés sur les hauts revenus ont, clairement, soutenu plus fréquemment le projet (37 %) que celles ayant une attitude mitigée (9 %), voire que celles qui préfèrent des impôts plus réduits sur les hauts revenus (10 %).

Tableau 14 : Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
<b>Total</b>	<b>21,7</b>	<b>1827</b>	
<b>Autoclassement gauche-droite (0-10)</b>			<b>V=0,56***</b>
Complètement à gauche (0-2)	76	247	± 5,3
A gauche (3-4)	38	317	± 5,4
Au centre (5)	15	428	± 3,4
A droite (6-7)	6	410	± 2,3
Complètement à droite (8-10)	4	330	± 2,1
<b>Sympathie pour un parti</b>			<b>V=0,54***</b>
UDC	5	398	± 2,1
PLR	4	280	± 2,3
Le Centre	9	242	± 3,6
PVL	17	121	± 6,7
PS	53	343	± 5,3
PES	69	115	± 8,5
Autre parti	29	85	± 9,7
Aucun	16	122	± 6,5
<b>Confiance envers le Conseil fédéral</b>			<b>V=0,08*</b>
Très réduite à réduite (0-4)	28	288	± 5,2
Moyenne (5)	25	346	± 4,6
Élevée (6-7)	20	456	± 3,7
Très élevée (8-10)	19	670	± 3
<b>Confiance envers les médias</b>			<b>V=0,16***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	15	697	± 2,7
Moyenne (5)	20	396	± 3,9
Élevée (6-7)	29	391	± 4,5

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
Très élevée (8-10)	32	262	± 5,7
<b>Confiance envers les associations écologistes</b>			<b>V=0,43***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	7	650	± 2
Moyenne (5)	13	342	± 3,6
Élevée (6-7)	27	354	± 4,6
Très élevée (8-10)	54	388	± 5
<b>Confiance envers les multinationales basées en Suisse</b>			<b>V=0,16***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	28	883	± 3
Moyenne (5)	17	403	± 3,7
Élevée (6-7)	13	260	± 4,1
Très élevée (8-10)	10	116	± 5,5
<b>Confiance envers les climatologues</b>			<b>V=0,34***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	7	431	± 2,4
Moyenne (5)	8	255	± 3,3
Élevée (6-7)	15	318	± 3,9
Très élevée (8-10)	37	759	± 3,4
<b>Confiance envers les activistes pour le climat</b>			<b>V=0,55***</b>
Très réduite à réduite (0-4)	8	1086	± 1,6
Moyenne (5)	29	245	± 5,7
Élevée (6-7)	47	231	± 6,5
Très élevée (8-10)	80	187	± 5,8
<b>Valeurs personnelles :</b> A) une Suisse où la protection de l'environnement est plus importante que la prospérité économique ou B) une Suisse où la prospérité économique est plus importante que la protection de l'environnement			<b>V=0,43***</b>
La protection de l'environnement est plus importante	50	524	± 4,3
Valeurs personnelles mitigées	14	737	± 2,5
La prospérité économique est plus importante	7	432	± 2,4
<b>Valeurs personnelles :</b> A) Une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont haussés ou B) une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont réduits			<b>V=0,33***</b>
Hauser les impôts sur les hauts revenus	37	844	± 3,3
Valeurs personnelles mitigées	9	639	± 2,2
Réduire les impôts sur les hauts revenus	10	205	± 4,1

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

De nettes différences ressortent entre les différentes classes d'âges. Les jeunes titulaires du droit de vote ont soutenu le projet nettement plus souvent que les moins jeunes. Tandis que les moins de 40 ans atteignaient encore une part de Oui d'environ un tiers, l'approbation est, dans l'ensemble, allée en diminuant au fur et à mesure de l'avancée en âge. Selon le sexe, le comportement de vote ne présente aucune différence significative. Un regard sur le niveau d'éducation fait, en revanche, ressortir un lien : plus le niveau d'éducation formelle est élevé et plus l'approbation augmente. Les personnes sans formation post-obligatoire ont voté à 17 % Oui ; chez les diplômés-es d'écoles professionnelles, la part a été de 12 %. Chez les personnes titulaires de la maturité ou d'une formation professionnelle supérieure, l'approbation s'est chiffrée à 23 %, pour atteindre 30 % chez les diplômés-es de l'enseignement supérieur. Le revenu du foyer ne permet pas de discerner de schéma univoque. Le taux d'approbation le plus élevé (28 %) se situe dans la tranche de revenus de 5'000 à 7'000 Francs, tandis que son niveau le plus bas (17 %) se situe dans la tranche de revenus supérieurs à 11'000 Francs.

Tableau 15 : Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
<b>Total</b>	<b>21,7</b>	<b>1827</b>	
<b>Âge</b>			<b>V=0,18***</b>
18-29 ans	35	170	± 7,2
30-39 ans	34	201	± 6,6
40-49 ans	24	247	± 5,3
50-59 ans	16	374	± 3,7
60-69 ans	17	391	± 3,7
70 ans et plus	17	444	± 3,5
<b>Sexe</b>			<b>V=0,02</b>
Homme	21	930	± 2,6
Femme	23	897	± 2,8
<b>Niveau d'éducation</b>			<b>V=0,17***</b>
Sans niveau de formation postobligatoire	17	135	± 6,4
Formation professionnelle de base/Apprentissage professionnel	12	553	± 2,7
Maturité/Formation professionnelle supérieure	23	493	± 3,7
École technique/Université/EPF/Doctorat	30	603	± 3,7
<b>Revenus du foyer</b>			<b>V=0,11*</b>

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur inhérente à l'échantillon
Jusqu'à CHF 3000	24	73	± 9,9
CHF 3-5000	25	164	± 6,7
CHF 5-7000	28	293	± 5,2
CHF 7-9000	26	281	± 5,1
CHF 9-11 000	21	241	± 5,2
Plus de CHF 11 000	17	544	± 3,2

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0 : V=0) et erreur inhérente à l'échantillon. \*\*\* = p < 0,001 ; \*\* = p < 0,01 ; \* = p < 0,05.

### 5.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les motifs du Oui (tableau 16) se laissent classer en deux catégories principales : les motifs liés à l'économie (45 % de toutes les premières indications, 50 % de toutes les indications) et ceux liés à la protection du climat (resp. 20 % et 29 %)

Pour les votants-es en faveur du Oui, les arguments liés à l'économie ont figuré au premier plan. Respectivement, 35 % et 41 % des votants-es en faveur du Oui ont fondé leur approbation sur le fait que l'initiative permettrait d'équilibrer la répartition des richesses. Respectivement, 5 % et 7 % supplémentaires ont indiqué comme motif une plus forte imposition des pollueurs, tandis que 5 % ont également cité des recettes accrues de l'Etat comme argument central. Le deuxième groupe de motifs s'est référé à des réflexions liées à la politique climatique. A ce titre, c'est en particulier le financement des mesures de protection du climat (resp. 7 % et 10 %) qui a été mis en évidence. D'autres personnes interrogées ont indiqué cette initiative était importante pour l'avenir (resp. 4 % et 5 %), ou qu'elle contribue à combler les lacunes d'investissement existantes pour atteindre les objectifs climatiques (resp. 1 % et 2 %).

Tableau 16 : Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
<b>Motifs liés à l'économie</b>	45	217	50	244
Équilibrer la répartition des richesses	35	171	41	201
Imposer plus fortement les pollueurs	5	32	7	43
Recettes de l'Etat plus élevées	5	16	5	19
<b>Protection du climat</b>	20	108	29	155
Financement de la protection du climat	7	38	10	54
Important pour l'avenir	4	26	5	31

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Combler la lacune d'investissements pour les objectifs climatiques	1	4	2	8
Aspects généraux	8	38	15	62
Autres	3	10	4	14
Recommandations	1	7	2	10
Réponses visiblement fausses/confusions	1	5	2	6
<b>Ne sais pas/pas de réponse</b>	<b>28</b>	<b>141</b>	<b>28</b>	<b>141</b>

Résultats pondérés. Part de votants-es en faveur du Oui qui ont mentionné le motif de leur décision. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif et, indépendamment de ce fait, elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées.

Pour les motifs du Non (tableau 17), trois catégories d'arguments sont identifiables. Le refus de l'Initiative pour l'avenir s'appuie en particulier sur des motifs économiques (resp. 32% et 38 %), des motifs institutionnels (resp. 6 % et 8 %), ainsi que sur la protection climatique (resp. 4 % et 6 %). En outre, des motifs fondamentaux ont revêtu une grande importance (« Aspect généraux » resp. 25 % et 31 %) : l'initiative est jugée trop extrême, insuffisamment réfléchie ou disproportionnée.

Pour beaucoup de votants-es en faveur du Non, des motifs liés à l'économie ont figuré au premier plan. Il a été craint le plus fréquemment que l'initiative n'entraîne le départ de personnes fortunées (resp. 10% et 13 %). Des répercussions négatives potentielles sur la succession dans les entreprises familiales ont été mentionnées avec une fréquence comparable (resp. 9 % et 12 %). Respectivement, 6 % et 9 % supplémentaires ont indiqué, comme motif de leur refus, un affaiblissement de l'attractivité de la Suisse en tant que site. A côté de cela, des doutes d'ordre institutionnel ont joué un rôle. Respectivement, 3 % et 5 % des votants-es en faveur du Non ont refusé l'initiative parce qu'ils rejettent que les fonds soient affectés à un but spécifique. Les arguments liés à la politique climatique ont joué un plus faible rôle dans le refus de l'initiative. Respectivement, 1 % et 2 % des votants-es en faveur du Non ont indiqué que la politique existante dans le domaine de la protection climatique était suffisante. Certaines autres personnes interrogées (1 % de toutes les indications) ont estimé que l'engagement des personnes fortunées en faveur des objectifs climatiques était déjà suffisamment important aujourd'hui.

Tableau 17 : Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
<b>Motifs liés à l'économie</b>	<b>32</b>	<b>413</b>	<b>38</b>	<b>477</b>
Départ de personnes fortunées	10	125	13	158
Succession au sein d'entreprises familiales	9	104	12	140

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Affaiblissement de l'attractivité du site	6	76	9	106
<b>Aspects institutionnels</b>	6	80	8	116
Contre l'asservissement des fonds à un but	3	37	5	70
Perte de souveraineté fiscale des Cantons	0	1	0	4
<b>Protection du climat</b>	4	60	6	89
La politique actuelle est suffisante	1	17	2	25
L'engagement des personnes fortunées est déjà important	0	3	1	7
<b>Aspects généraux</b>	25	328	31	405
<b>Autres</b>	2	24	3	36
<b>Recommandations</b>	1	10	1	17
<b>Réponses visiblement fausses/confusions</b>	0	4	0	6
<b>Ne sais pas/pas de réponse</b>	33	459	33	459

Résultats pondérés. Part de votants-es en faveur du Non qui ont mentionné le motif de leur décision. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif et, indépendamment de ce fait, elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées.

## 5.4 La résonance des arguments de la votation

Le tableau 18 montre le degré d'approbation et de refus, exprimé par les personnes interrogées, des arguments Pour et Contre sélectionnés, sachant qu'une distinction est également faite entre les votants-es en faveur du Oui et en faveur du Non. Plus ces différences s'avèrent importantes, plus elles ont été décisives lors de la votation sur l'Initiative pour l'avenir.

Dans l'ensemble, les arguments Contre ont rencontré chez les titulaires du droit de vote une approbation plus large que les arguments Pour. Les arguments Pour ont convaincu presque unanimement les personnes approuvant le projet, tandis que le camp adverse partageait lui aussi, dans une large majorité, les arguments Contre.

Dans le détail, c'est l'argument Contre – selon lequel la charge fiscale supplémentaire risquerait de placer les personnes héritant d'entreprises en difficulté de trésorerie et menacerait, de la sorte, la poursuite de leur gestion – qui a reçu la plus forte approbation. Dans l'ensemble, 71 % ont souscrit à cette affirmation. Chez les votants-es en faveur du Non, l'approbation s'est chiffrée à 83 %, tandis que près d'un tiers (31 %) des votants-es en faveur du Oui partageait également cet argument. L'argument Contre selon lequel cette imposition supplémentaire pourrait conduire des gens fortunés à quitter le pays ou à contourner la fiscalité, faisant perdre à la Suisse des recettes importantes, a également rencontré une forte approbation. 70 % des personnes interrogées se sont rangées du côté de cette affirmation. Parmi les votants-es en faveur du Non, l'approbation s'est située à 83 %, tandis que seulement 30 % des votants-es en faveur du Oui étaient également

d'accord. Ainsi, cet argument a été le plus polarisant des arguments Contre. L'argument selon lequel la Confédération et les Cantons pratiquaient déjà une politique efficace pour le climat avec les subventions existantes, et que des impôts supplémentaires n'étaient pas nécessaires à cette fin a reçu un peu moins de soutien, mais demeurait néanmoins majoritaire. Au total, 54 % ont approuvé cet argument. Dans le camp adverse, l'approbation s'est chiffrée à 64 %, tandis que 20 % seulement des personnes approuvant l'initiative se montraient d'accord.

Dans le domaine des arguments Pour, l'affirmation selon laquelle il est correct, conformément au principe du pollueur-payeur, que les plus riches, à l'origine d'émissions polluantes supérieures à la moyenne, contribuent plus à la protection du climat, a rencontré la plus forte approbation. Dans l'ensemble, 53 % des personnes interrogées ont soutenu cet argument. Tandis que 45 % des votants-es en faveur du Non approuvaient cet argument, 86 % des votants-es en faveur du Oui ont fait de même. L'argument – selon lequel le nouvel impôt créera des fonds supplémentaires pour financer des projets de protection climatique et atteindrait efficacement les objectifs climatiques – a été un peu moins répandu. 36 % ont soutenu cet argument. Parmi les votants-es en faveur du Oui, l'approbation a été très élevée (82 %), tandis que 23 % seulement des votants-es en faveur du Non ont souscrit à ce point de vue. Le plus faible taux d'approbation, pour finir, a été recueilli par l'argument Pour selon lequel un impôt sur les successions et les donations permettrait d'égaliser plus justement le niveau de vie et les opportunités, et de renforcer le pouvoir d'achat de la population. Dans l'ensemble, près d'un tiers (32 %) de toutes les personnes interrogées a acquiescé à cette affirmation. Cet argument, toutefois, a été le plus polarisant de tous les arguments Pour. Chez les votants-es en faveur du Oui, l'approbation s'est chiffrée à 79 %, tandis qu'elle n'était que de 19 % chez les votants-es en faveur du Non.

Tableau 18 : Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Conformément au principe du pollueur-payeur, il est juste que les très riches, qui provoquent des pollutions plus importantes que la moyenne, contribuent plus fortement à la protection du climat.	Total	53	39	8
	Votants-es en faveur du Oui	86	8	5
	Votants-es en faveur du Non	45	48	8
Ce nouvel impôt crée de nouveaux moyens pour financer des projets de protection climatique et pour atteindre efficacement les objectifs climatiques.	Total	36	54	10
	Votants-es en faveur du Oui	82	13	5
	Votants-es en faveur du Non	23	67	10
Un impôt sur les successions et donations permet d'égaliser plus justement le niveau de vie, les opportunités, et de renforcer le pouvoir d'achat de la population.	Total	32	59	9
	Votants-es en faveur du Oui	79	14	7
	Votants-es en faveur du Non	19	72	8

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Arguments Contre				
Cette charge fiscale supplémentaire risque de priver les héritiers d'entreprises de liquidités, et de menacer de la sorte la poursuite de la gestion des entreprises familiales.	Total	71	20	9
	Votants-es en faveur du Oui	31	60	9
	Votants-es en faveur du Non	83	10	8
Avec les subventions existantes, la Confédération et les Cantons appliquent déjà une politique climatique efficace faisant que des impôts supplémentaires en ce sens ne sont pas nécessaires.	Total	54	36	10
	Votants-es en faveur du Oui	20	75	6
	Votants-es en faveur du Non	64	26	10
Une imposition supplémentaire peut faire que les gens fortunés vont quitter le pays ou contourner la fiscalité, ce qui ferait perdre à la Suisse des recettes importantes.	Total	70	22	7
	Votants-es en faveur du Oui	30	63	7
	Votants-es en faveur du Non	83	11	6

Résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument : 53 % de l'ensemble des votants-es (ainsi que 86 % de tous les votants-es en faveur du Oui et 45 % de tous les votants-es en faveur du Non) ont souscrit à l'argument Pour selon lequel et conformément au principe du pollueur-payeur, il est correct que les plus riches, à l'origine de nombreuses émissions polluantes supérieures à la moyenne, contribuent plus à la protection climatique. 39 % de l'ensemble des votants-es ont indiqué ne pas être d'accord avec cet argument et 8 % ont répondu « Ne sais pas / pas de réponse ». N pour l'ensemble des arguments : Total 1'827 Votant-e-s en faveur du Oui 490, Votants-es en faveur du Non 1'337.

## 6 Annexe

### 6.1 Rapport technique

Le présent rapport VOX repose sur l'enquête qui a suivi les votations suisses du dimanche, 30 novembre 2025 et qui a été réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat de la Chancellerie fédérale suisse. L'enquête a été réalisée entre le 1er et le 21. décembre 2025. Le tableau ci-après livre un aperçu des principaux paramètres techniques de l'étude :

Tableau 19: Rapport technique abrégé

Paramètre	Caractéristique
Commettant	Chancellerie fédérale suisse
Population statistique	Électeurs inscrits domiciliés en Suisse
Origine des adresses	Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Relevé des données	Questionnaire papier et en ligne
Nature du prélèvement d'échantillon	Au hasard
Stratification par	Régions linguistiques, âge, sexe
Période d'enquête	Du 1er au 21 décembre 2025
Taille de l'échantillon	minimal 3'000 effectif 3'349 (papier: 1'177 en ligne: 2'172) n DCH: 1'979 n FCH: 905 n ICH: 465 (papier: n DCH: 660 n FCH: 317 n ICH: 200) (en ligne: n DCH: 1'319 n FCH: 588 n ICH: 265)
Erreur inhérente à l'échantillon	± 1.7 % pour une valeur de 50% (et une probabilité de 95 %)

#### 6.1.1 Relevé des données

Le relevé de données a eu lieu paramétré en mode mixte (questionnaire en ligne ou sur papier). Le jour suivant les votations, les personnes cibles issues de l'échantillon brut reçoivent par la poste un courrier les invitant à participer à l'enquête. Au courrier d'invitation est joint un questionnaire papier pour permettre aux personnes cibles de participer de cette manière si elles le souhaitent.

Environ une semaine après la réception du courrier d'invitation, un courrier de rappel est envoyé à toutes les personnes cibles qui jusqu'à présent n'ont rempli le questionnaire ni en ligne ni sur papier.

## 6.1.2 Échantillon brut

L'enquête repose sur un échantillon puisé dans le Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le cadre d'échantillonnage utilise des données provenant des registres de population des communes et des Cantons actualisés chaque trimestre. Ainsi est garantie une couverture complète de la population cible (les électeurs inscrits suisses).

L'échantillon brut est stratifié par régions linguistiques, par âges et par sexe. La population statistique est subdivisée en trois strates linguistiques régionales (D/F/I) desquelles sont tirés des échantillons respectivement indépendants. L'échantillon total qui en résulte est stratifié disproportionnellement : Les participants-es en provenance de Suisse francophone et italophone sont plus que proportionnellement représentés-es dans l'échantillon pour saisir dans l'enquête suffisamment de cas en provenance de ces deux régions linguistiques. De la sorte, les affirmations sont statistiquement fiables aussi pour les petites régions linguistiques. Un procédé de pondération basé sur la conception corrige ce « surpoids » dans l'analyse ultérieure des données pour émettre des affirmations à l'échelle nationale (voir 6.1.4 Pondération).

Sur les 7'500 adresses commandées auprès de l'OFS, nous en avons obtenu 7'677 plus une réserve non utilisée de 1'504 adresses. Ces adresses forment la base de l'enquête.

## 6.1.3 Échantillon net

L'échantillon net, généré par l'enquête, de l'analyse VOX au sujet des votations du 30 novembre 2025 comprend au total 3'349 enquêtés-es (taux d'exploitation : 44 %), dont près de 59 % proviennent de la Suisse alémanique (n=1'979), près de 27 % de la Suisse francophone (n=905) et près de 14 % de la Suisse italienne (n=465).

Tableau 20: Exploitation exhaustive des adresses

Paramètre	N
Échantillon brut SRPH	7'677
Retours postaux/Personnes-cibles décédées	76
Total adresses valides	7'601
Refus/Déconnexions	33
Nombre total d'entretiens réalisés	3'464
Pas de réponse malgré des courriers de rappel	4'104
Suppressions pour des motifs de qualité	115
Entretiens finalement utilisés	3'349

Les personnes qui ont participé à la votation sont nettement surreprésentées dans l'échantillon, mais l'écart (+19,8 %) se situe dans le cadre connu (voir autres analyses VOX). L'écart entre l'échantillon non pondéré et le résultat effectif, mesuré sur la part de Oui, est de +3,1 % pour l'initiative Service-citoyen et de +5,1 % pour l'initiative pour l'avenir.

Les données relevées ont été validées et crédibilisées par gfs.bern. 115 entretiens n'ont pas satisfait aux exigences de qualité et ont été retiré du jeu de données final.

Les questions ouvertes ont été automatiquement codées au moyen d'un livre de code qualitatif. Le jeu de données final contient les réponses codées ainsi que les indications originales des enquêtés-es.

Les données ont été anonymisées avant leur analyse. Les données relatives à la personne concrète et au domicile ont été détruites pour des raisons de protection des données.

Le jeu de données anonymisées afférent à la présente analyse VOX ainsi que le schéma de code afférent sont librement accessibles auprès de Swissvotes ([Swissvotes.ch](#)).

#### 6.1.4 Pondération

Au cours d'une première étape, l'échantillon net est pondéré dans son ensemble selon un procédé de pondération basé sur la conception. Au centre de cette pondération basée sur la conception se trouve la correction du sur échantillonnage en Suisse francophone et Suisse italophone.

Au cours d'une deuxième étape, l'« Unit Non Response » (c'est-à-dire les cas manquants) est abordée. Pour ce faire, la pondération est calibrée à l'aide de paramètres sociodémographiques, géographiques et politiques (à savoir l'âge, le sexe, la langue, le canton, le parti préférentiel, la participation et le comportement de vote), afin que l'échantillon net corresponde à la population statistique suisse. A cette fin est choisi un schéma de pondération automatisé dans lequel la pondération est réalisée à la machine selon des critères prédéfinis quant à l'écart maximal. La fréquence ainsi que la chronologie des différentes étapes de pondération sont purement basées sur des indicateurs chiffrés quantitatifs, c'est-à-dire des écarts maximaux.

Une attention spéciale est apportée à la pondération de la participation aux votations. Pour la modélisation la plus optimale possible de la participation, il est fait appel non seulement aux données réelles de la votation mais aussi aux données historiques de participation par âge, sexe et région linguistique.

Au cours d'une troisième étape sont identifiés, au moyen d'un apprentissage automatique, les corrélations entre la participation aux votations et les comportements lors des votations, ainsi que des paramètres démographiques. L'estimation de ces corrélations permet de projeter les éléments de connaissance acquis sur les données de l'enquête structurelle suisse. A l'intérieur de ces données, des analyses au niveau de la plus petite unité géographique (niveau d'une commune) sont possibles. Ensuite est déterminée, au moyen d'un « Hot-One-Encoding » et des estimations relatives de participation et de

comportement de vote ainsi que des données réelles des communes, la répartition la plus probable de la participation individuelle aux votations et du comportement de vote.

La pondération des grandeurs de mesure démographiques et politiques choisies dans les données recueillies est finalement effectuée au cours d'une quatrième étape à l'aide de ces données structurelles. La configuration des données structurelles permet de procéder à la pondération politique pas uniquement sur la base de paramètres géographiques. Au contraire, les paramètres en présence permettent de pondérer des groupes de personnes définis en fonction de leurs valeurs modélisées.

La pondération du projet ayant bénéficié de la plus forte participation au vote sert à pondérer les analyses effectuées sur le jeu de données total. Pour les analyses spécifiques à des projets, les pondérations spécifiques sont utilisées.

### 6.1.5 Analyse et erreur type

Les valeurs de l'enquête sont toujours sujettes à une erreur aléatoire. Dans l'analyse VOX, l'intervalle de confiance à 95 % est indiqué pour chaque valeur obtenue. Celui-ci indique la fourchette dans laquelle la valeur réelle de la population a une probabilité de 95 % de se situer.

L'intervalle de confiance dépend de la taille de l'échantillon ainsi que de la distribution des valeurs des variables. En présence d'un rapport équilibré de voix Pour et Contre (c.-à-d. 50 % de voix Pour et 50 % de voix Contre) et d'un échantillon d'environ 1'000 enquêtés-es, l'erreur type se chiffre à +/-3.2 %. En d'autres termes : La part effective de voix se situerait, dans cet exemple assorti d'une probabilité de 95 %, entre 46,8 et 53,2 % (intervalle de confiance).

La longueur de l'intervalle de confiance augmente avec la diminution du nombre d'enquêtés-es. Surtout dans le cas de petits sous-groupes, l'erreur standard augmente à un niveau qui nuit considérablement à la significativité statistique des valeurs d'échantillon.

Tableau 21: Erreur type

Taille de l'échantillon	Erreur type de la répartition de base	
	50% / 50%	20% / 80%
N = 3'000	±1.8 %	±1.4 %
N = 2'200	±2.1 %	±1.7 %
N = 1'000	±3.2 %	±2.5 %
N = 600	±4.1 %	±3.3 %
N = 100	±10.0 %	±8.1 %
N = 50	±14.0 %	±11.5 %

Exemple de lecture : Avec environ 1'000 personnes interrogées et une valeur avérée de 50 %, la valeur effective est comprise entre 50 % ±3.2 %; avec une valeur de base de 20 %, elle est comprise entre 20 % ±2.5 %. La recherche sur les sondages détermine la plupart du temps une cote de sécurité de 95 pour cent : en d'autres termes, on accepte avec une probabilité d'erreur de 5 pour cent que la corrélation statistique prouvée ne soit pas présente ainsi au sein de la population. Les valeurs chiffrées sont basées sur la formule de variance pour échantillons aléatoires simples.

Lors de l'analyse de la décision de vote, ce sont toujours uniquement les différences dans la décision matérielle, c'est-à-dire entre les votants-es en faveur du Oui et leurs homologues en faveur du Non qui ont été analysées. Les votants-es qui ont laissé des cases vides ou qui ne pouvaient pas se rappeler n'ont pas été pris en compte.

Comme critère relationnel pour les relations bi variées, le coefficient V de Cramer a été utilisé. Si ce coefficient prend la valeur zéro, il est possible de partir d'une absence de corrélation et, s'il prend la valeur un, d'une corrélation complète (une puissance d'effet est considérée élevée à partir de  $V = 0.5$ , moyenne à partir de  $V = 0.3$  et faible jusqu'à  $V = 0.1$ ). Les valeurs pour les différentes relations bi variées ne sont toutefois pas directement comparables vu que le calcul du V Cramer dépend du nombre de catégories de paramètres et du nombre de cas.

## 6.2 A propos de l'étude

### 6.2.1 Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge quelque 3'000 titulaires du droit de vote sélectionnés-es de manière aléatoire. Sont intéressants les motifs pour et contre la participation et les motifs des décisions des titulaires du droit de vote. En phase préparatoire à chaque votation, gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont chaque fois nouvellement formulées. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences de gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone chaque fois auprès de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre sont sondées les échelles de valeurs et les indications sur les usages des médias lors des votations. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car l'on sait toute l'importance que revêtent de tels paramètres dans le comportement de décision politique.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participants-es aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#); les anciens rapports VOX le sont déjà.

## 6.2.2 Qui finance les études VOX ?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et a chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [vox.gfsbern.ch](http://vox.gfsbern.ch).

## 6.3 L'équipe de gfs.bern

---

### LUKAS GOLDER

Co-directeur et président du conseil d'administration de gfs.bern, politologue et spécialiste des médias, MAS FH en management des communications, NDS HF Chief Digital Officer, enseignant à la HSLU et au centre KPM de l'Université de Berne.

✉ lukas.golder@gfsbern.ch



#### Spécialités :

Analyses intégrées de la communication et des campagnes, analyses d'image et de réputation, analyses des médias /de l'effet des médias, recherches sur la jeunesse et le changement sociétal, votations, élections, modernisation de l'État, réformes des politiques de santé.

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, dans la presse quotidienne et sur Internet

---

### TOBIAS KELLER

Directeur de projet et Membre du Comité de Direction scientifique spécialiste de la communication, docteur en philosophie.

✉ tobias.keller@gfsbern.ch

#### Spécialités :

Communication politique, élections, votations, campagnes (digitales), veille thématique, analyses d'image et de réputation, analyses des médias, digitalisation, réseaux sociaux, méthodes assistées par ordinateur, analyses quantitatives.

Publications dans des magazines spécialisés internationaux et nationaux

---



## CORINA SCHENA



Directrice de projet

✉ corina.schena@gfsbern.ch

Spécialités :

Élections, votations, politique de santé,  
campagnes pour la santé, analyses d'image et de réputation,  
méthodes qualitatives et quantitative, ainsi que présentations.

---

## SARA RELLSTAB



Data Scientist

Économiste PhD

✉ sara.rellstab@gfsbern.ch

Activités principales :

Analyse de données, programmations, visualisations,  
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives

---

## INA GUTJAHR



Stagiaire Data Science

✉ ina.gutjahr@gfsbern.ch

Activités principales :

Analyse de données, programmations, visualisations,  
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives

---



### MARGRET TSCHANZ

Collaboratrice de projet / Administration

✉ margret.tschanz@gfsbern.ch

Spécialités :

Recherches, relectures, visualisations,  
administration de projets.

---



### ROLAND REY

Collaborateur de projet / Administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Spécialités :

Publication de bureau, visualisations,  
administration de projets, administration de présentations.

---

gfs.bern ag  
Effingerstrasse 14  
CH – 3011 Bern  
+41 31 311 08 06  
[info@gfsbern.ch](mailto:info@gfsbern.ch)  
[www.gfsbern.ch](http://www.gfsbern.ch)

L’Institut de recherche gfs.bern est membre de l’Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu’aucun entretien n’a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d’infos sur [www.schweizermarktforschung.ch](http://www.schweizermarktforschung.ch)

**SWISS INSIGHTS**  
Corporate Member

**gfs.bern** 